

Sommaire

- ⇒ Cité du vélo - Permanences
- ⇒ 6 février - Vélo Taf - Animations à la Cité du vélo
- ⇒ 2025 - Le retour du baromètre !
- ⇒ Adhésion-réadhésion 2025 : ca roule ! Un grand merci !
- ⇒ En vrac : courrier des lecteurs de l'Alsace, rue du Château Zu-Rhein, photos : cela roule mieux quai des Pêcheurs, le petit détail qui fait tout, le beau parking vélos près du Kaligone.

Cité du Vélo

Nous prenons nos marques et sommes comme nous l'avions annoncé présents tous les samedis matins avec nos amis des Potocyclettes.

C'est l'occasion de venir faire un petit coucou, boire un café, et pourquoi pas faire un Check up de votre vélo ou une petite réparation qui était en attente, gonfler vos pneus, régler vos freins et/ou échanger sur tout ce qui touche le vélo.... Domaine vaste

Pour les aimables bénévoles qui tiennent celles-ci, un cahier de liaison est sur place qui vous renseigne sur toutes les modalités pour la tenue de ces permanences. D'autre part, en règle générale, vous ne serez jamais seul, Alain ou d'autres membres du bureau sont présents.



Rendez-vous des vélotafeurs

Deuxième RDV de cette animation insufflée par la M2A. Elle aura lieu à la Cité du vélo de Mulhouse le 6 février à partir de 18 H. Au programme :

- M2A : Présentation du Challenge vélo M2A 2025
- CADRes : Présentation du Baromètre vélo 2025 (voir également l'article ci-après)

Echanges, boissons

Baromètre 2025



Le Baromètre des villes cyclables « FUB » revient en 2025, ce sera la 4 -ème édition après ceux de 2017,2019,2021.

Le lancement de l'édition se fera le vendredi 28 février 2025 pour une clôture le lundi 2 juin 2025.

L'édition 2021 avait recueilli 277 384 contributions pour un total de 1625 communes de France métropolitaine et d'outre-mer. Rappelons que pour être qualifiées, les communes devaient obtenir 50 réponses validées au minimum. Dans la couronne mulhousienne ce score a été obtenu par Mulhouse, Kingersheim, Brunstatt-Didenheim, Pfastatt, Riedisheim Illzach, Sausheim et Wittenheim. Ci-après le tableau de notre synthèse de 2021

Pour retrouver l'article complet, qui est sur notre site (il y a plein de petites choses bien intéressantes....) le lien à la fin du document ci-après.

COMMUNES	RESENTI GLOBAL FINAL		POINT LE PLUS FORT		POINT LE PLUS FAIBLE		EVOLUTION PRECEDENT BAROMETRE - La situation					Efforts de la commune (Note)
	NOTE	COMMENTAIRES	DENOMINATION	NOTE		NOTE	beaucoup améliorée	un peu améliorée	Identique	un peu dégradée	beaucoup dégradée	
MULHOUSE	3,03	Plutôt défavorable	Location vélo	4,8	Circulation vélo enfants et pers. âgées dangereuse	2	2,50%	29,10%	49,40%	15,40%	3,60%	2,7
BRUNSTATT-DIDENHEIM	2,85	Plutôt défavorable	Circulation en sécurité dans les rues résidentielles	4	Circulation vélo enfants et pers. âgées dangereuse	1,8	3,30%	18%	63,90%	11,50%	3,30%	2,8
ILLZACH	2,65	Défavorable	Circulation en sécurité dans les rues résidentielles	3,5	Circulation vélo enfants et pers. âgées dangereuse	2	0	3,60%	64,30%	28,60%	3,60%	2,3
PFASTATT	2,33	Défavorable	Circulation en sécurité dans les rues résidentielles	3,5	Circulation vélo enfants et pers. âgées dangereuse	1,5	0	1,90%	48,10%	38,50%	11,50%	1,8
RIEDISHEIM	3,23	Moyennement favorable	Circulation en sécurité dans les rues résidentielles	3,9	Circulation vélo enfants et pers. âgées dangereuse	2,2	0	36,50%	55,6%	7,90%	0	3,4
KINGERSHEIM	3,3	Moyennement favorable	Circulation en sécurité dans les rues résidentielles	4,2	Circulation vélo enfants et pers. âgées dangereuse	2,4	2,90%	41,20%	47,10%	7,40%	1,50%	3,8
SAUSHEIM	3,4	Moyennement favorable	Circulation en sécurité dans les rues résidentielles	4,2	Circulation vélo enfants et pers. âgées dangereuse	2,8	9,25%	14,30%	58,70%	14,30%	3,20%	3,5
WITTENHEIM	2,6	Défavorable	Circulation en sécurité dans les rues résidentielles	3,5	Circulation vélo enfants et pers. âgées dangereuse	1,8	3,30%	14,80%	60,70%	14,80%	6,60%	2,5

Cotisations 2025

Adhésion-réadhésion 2025 : ça roule ! Avec la mise en place de la plateforme sur Hello-Asso cela nous simplifie un peu la vie, si vous rencontrez des difficultés n'hésitez pas à nous contacter, mais de toute manière vous pouvez toujours régler en espèces ou par chèque.

En vrac !



La grosse pierre qui marquait l'entrée du petit pont vers l'aire de jeux des berges de l'ill a été retirée ! (quai des Pecheurs). Ainsi les cyclistes jeunes et moins jeunes, en carrioles, à 4 roues, 3 roues ou à 2 roues peuvent aisément passer !!

Photos: Gwen



Lors de notre opération du mois de novembre au Kaligone, on nous avait informé de l'installation d'un parking vélo, c'est chose faite !

► Dites-le

Rue du Château Zu-Rhein,
les vélos en galère

Clément, un lecteur, nous signale un accident qui aurait pu être dramatique : « La rue du Château-Zu-Rhein, à Mulhouse, est étroite et sinueuse, avec des voitures stationnées en quinconce des deux côtés. Malgré la zone 30, la vitesse excessive et le non-respect des règles de circulation y sont fréquents. En décembre, je circulais à vélo dans cette rue. Conformément au Code de la route et au panneau C18 ("priorité par rapport à la circulation venant en sens inverse") qui m'accordait la priorité, je me suis engagé sur la chaussée en maintenant une distance de sécurité d'un mètre avec les voitures stationnées afin d'éviter les ouvertures de portières inopinées. Une voiture venant en sens inverse a ignoré le panneau C18 et m'a klaxonné, car, selon le conducteur, je me trouvais "au milieu de la route". La personne n'a pas freiné et m'a littéralement renversé. Heureusement, le choc n'a pas été violent et je m'en suis sorti avec des blessures légères.

J'ai contacté la mairie après l'accident, mais aucune solution concrète n'a été proposée pour sécuriser le rond-point entre la rue du Tunnel et la rue du Château-Zu-Rhein, ni la portion de rue jusqu'à la rue Léon-Jouhaux où se trouve la piste cyclable [...]. Pourtant, des solutions existent. Il serait par exemple possible de mettre la rue du Château-Zu-Rhein en sens unique jusqu'au rond-point entre les rues Galilée et de la Balance et de faire de même en sens inverse pour la rue de Brunstatt [...] Il serait alors possible d'aménager de véritables pistes cyclables sécurisées. »

Mode d'emploi. Nous ne publions aucun courrier anonyme. Même si les identités ne paraissent pas dans la rubrique, tous les courriers (électroniques ou postaux) doivent comporter les coordonnées de leur auteur (prénom, nom, adresse complète et numéro de téléphone) et ne pas dépasser les 1 500 signes. Les courriers sont à envoyer à alsredactionmul@lalsace.fr ou à *LAlsace-DNA*, 2, avenue Aristide-Briand, 68 100 Mulhouse.

Article "courrier des lecteurs"

Alsace, édition du 30 janvier 2025

Bonne lecture

